

COMMISSION D'ORGANISATION DES COMPETITIONS

Réunion du 03/02/25

Présents : MM. J.P. LEDUC (Président), P. GUILLEBAUX (CD), R. PANARIELLO, Mme N. OLLIVIER, Mme Y. RUPERT

Absents excusé : G. LANDRIOT, L. JOUBERT (Vice Président)

Les décisions des Commissions non disciplinaires sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel Départementale, dans un délai de 7 jours (3 jours pour les Coupes et la première phase des compétitions comportant plusieurs phases) à compter du lendemain de la notification de la décision contestée, dans les conditions prévues par l'article 31.1 du Règlement Sportif du District.

La commission demande aux clubs de vérifier leurs calendriers et d'anticiper le plus possible les éventuelles demandes de changement d'horaires, de report de match et d'informer le District des manifestations impliquant des reports de matches.

FEUILLES DE MATCHS MANQUANTES

1ER RAPPEL

U15

D1 DU 25/01/2025

53045495 VILLENES ORGEVAL 1 / RAMBOUILLET YVELINES 1

D2-A DU 25/01/2025

53110458 ENT. EPONE MEZIERES 1 / PORCHEVILLE FC 1
53110460 POISSY FC 22 / LIMAY ALJ 1

D2-B DU 25/01/2025

53110635 BEYNES FC 1 / CHAMBOURCY ASM 1

2EME RAPPEL

AVANT MATCH PERDU & AMENDE AUX 2 CLUBS

SENIORS

D5-A DU 19/01/2025

29535226 LIMAY ALJ 2 / ISSOU AS 1

FOOT LOISIR + 45 ANS

POULE A DU 17/01/2025

29917072 ENT. MEZIERES SERBIE 1 / CS ROSNY FOOTBALL 1

FORAITS NON AVISES 2EME FORAIT

(11 € d'amende en plus du forfait selon la catégorie)
Annexe 2 du R.S. du D.Y.F

SENIORS

D5-B DU 02/02/2025

28230543 VERNOUILLET FC 1

FORAITS NON AVISES 1ER FORAIT

(11 € d'amende en plus du forfait selon la catégorie)
Annexe 2 du R.S. du D.Y.F

SENIORS

D3-B DU 02/02/2025

28219551 PECQ US LE 1

U18

D3-B DU 02/02/2025

29717458 CARRIERES S/SEINE US 22

U16

D4-B DU 02/02/2025

29722132 BOUGIVAL FOOT 22

FUTSAL

D1-A DU 01/02/2025

29608765 MUREAUX OFC LES 1

MATCHES REMIS

A JOUER LE 16/02/2025

U16

D2-A

28253386 ETANG ST NOM ES 21 / VILLENES ORGEVAL 21

A JOUER LE 23/02/2025

SENIORS

D1-A

28214812 MARLY LE ROI U.S. 1 / AUBERGENVILLE F.C 1

VETERANS

D5-A

29451696 BREVAL LONGNES F.C. 31 / ANDRESY F.C. 32
29451697 GUERVILLE ARNOUVILLE 33 / VERNEUIL PORT. 32
29451700 VILLIERS MAHIEU AS 31 / VILLENES ORGEVAL 32

A JOUER LE 01/03/2025

U15

POULE-D

53046187 PERRAY FOOT. ES 1 / RAMBOUILLET YVELINES 2

U14

D4-B

29558086 HOUILLES A.C. 24 / CHANTELOUP LES V. US 22

D4-E

29561613 VALLEE 78 F.C. 22 / CHESNAY 78 F.C. LE 22

D4-F

28283277 PERRAY FOOT. ES 21 / JOUY EN JOSAS U.S. 21

A JOUER LE 02/03/2025

SENIORS

D2-A

28219159 A.S. BUCHELOISE 1 / MARLY LE ROI U.S. 2

D4-A

28220866 BREVAL LONGNES F.C. 1 / CS ROSNY FOOTBALL 2

D5-A

29535234 SPORTS LOISIRS CULT. 1 / ISSOU AS 1

VETERANS

D3-A

28248148 GUERVILLE ARNOUVILLE 32 / ECQUEVILLY E.F.C. 31
28248149 MEULAN/JUZIERS/ASFG 31 / HOUILLES S.O. 32

U18

D3-B

29717462 HOUILLES A.C. 23 / MONTESSON U.S. 22

U16

D2-B

28253477 MAUREPAS AS 21 / VERSAILLES 78 FC 24

D3-A

28253621 MAURECOURT F.C. 21 / CONFLANS F.C. 22

A JOUER LE 06/04/2025

U18

D3-A

29717259 CS ROSNY FOOTBALL 21 / ECQUEVILLY E.F.C. 21

A JOUER LE 12/04/2025

U15

POULE B

53110504 AJEM 1 / LIMAY ALJ 1

U14

D3-B

28283617 HOUILLES A.C. 23 / CHATOU AS 21

A JOUER LE 27/04/2025

SENIORS

D4-A

28220864 JUZIERS F.C. 1 / A.S. BUCHELOISE 2

VETERANS

D3-A

29531747 GARGENVILLE STADE 31 / MONTESSON U.S. 32

D3-B

29225305 MONTFORT FC 31 / HOUDANAISE REGION FC 32

D4-A

29148669 VAUXOISE ES 31 / CARRIERES GRESILLONS 31

D4-C

28248865 PERRAY FOOT. ES 31 / MAUREPAS AS 32

U16

D3-A

28253620 GUERVILLE ARNOUVILLE 21 / TRIEL AC 21

D4-A

29721997 GARGENVILLE STADE 21 / VAUXOISE ES 21

A JOUER LE 04/05/2025

VETERANS

D5-B

29770599 TRIEL AC 33 / CARRIERES S/SEINE US 33

A JOUER LE 11/05/2025

SENIORS

D4-B

28222798 VAUXOISE ES 2 / CONFLANS F.C. 3

VETERANS

D2-B

28232058 BEYNES F.C. 31 / MONTIGNY LE BX AS 31

D3-B

28248284 POIGNY LA FORET US 31 / E. S. GUYANCOURT F. 31

MATCHES REPORTÉS EN RAISON DE LA COUPE DES YVELINES FUTSAL

A JOUER LE 02/03/2025

U16

D4-B

29722180 VILLEPREUX FC 21 / FCFF 21

A JOUER LE 06/04/2025

U16

D4-C

29722309 MESNIL ST DENIS ASL 22 / ST CYR AFC 21

MATCHES A PROGRAMMER

SENIORS

D2-B

28219287 CS ROSNY FOOTBALL 1 / TRAPPES ES 2

VETERANS

D3-A

28248150 VILLENES ORGEVAL 31 / ST GERMAIN EN LAYE 31

U18

D1-A

28215236 MARLY LE ROI U.S. 21 / LIMAY ALJ 21

CRITERIUM DU LUNDI

POULE A

29695087 ETANG ST NOM ES 1 / OVILLOISE 1

FOOT LOISIR + 45 ANS

POULE A

2991702 ENYT. MEZIERES SERBIE 1 / ROSNY FOOTBALL CS 1

POULE B

29917108 ENT EPONE LAINVILLE 1 / VILLENES ORGEVAL 1

29917109 MAULOISE U.S. 1 / MAURECOURT F.C. 1

29917112 JUZIERS F.C. 1 / ANDRESY F.C. 1

29917113 MAURECOURT F.C. 1 / ENT. MEULAN / ASFG 1

29917116 MAULOISE U.S. 1 / ENT EPONE LAINVILLE 1

29917121 VILLENES ORGEVAL 1 / ANDRESY F.C. 1

29917124 ENT. MEULAN / ASFG 1 / MAULOISE U.S. 1

29917126 JUZIERS F.C. 1 / VILLENES ORGEVAL 1

POULE C

29917183 MONTIGNY LE BX AS 1 / HOUDANAISE REGION FC 1

29917184 RAMBOUILLET YVE. 1 / TREMBLAY S/ MAULDRE 1

COURRIERS

SENIORS

D5-A DU 02/02/2025

29535238 LIMAY ALJ 2 / OLYMPIQUE MANTES FC 2

Courrier de LIMAY, le match n'ayant pas eu lieu en raison de la fermeture du terrain (arrêté municipal). Ce match n'ayant pas été indiqué dans le courrier annonçant la fermeture du terrain et l'arbitre et l'observateur s'étant déplacés, **la Commission dit match à jouer à une date ultérieure, les frais d'arbitrage et d'observateur étant à la charge de LIMAY.**

VETERANS

564274 ANCIENS DU MANTOIS

Le club rencontre des difficultés dans le partage de son terrain avec une autre équipe d'une fédération autre et propose plusieurs solutions. **La Commission est en attente de la décision d'inverser la rencontre de l'équipe de l'autre fédération avant Vendredi 07/02 à 12H, sinon le match Vétérans D4-A contre CARRIERES GRESILLONS du 09/02 sera reporté à une date ultérieure.** Le match D4-A contre VAUXOISE est reportée à une date ultérieure.

DEMANDES

SENIORS

D5-A du 09/02/25

29535241 MANTES OLYMPIQUE 2 / PORCHEVILLE FC 1

Demande du club de MANTES OLYMPIQUE pour reculer le coup d'envoi à 17H en raison de la fermeture du terrain de la Butte Verte. **Refus de PORCHEVILLE FC.**

La Commission précise que cet horaire est dérogatoire et donne son accord.

D5B du 30/03/25

29770619 POISSY CHI 32 / MESNIL LE ROI AS 32

Demande de POISSY CHI pour reporter cette rencontre au 06/04 en raison de la participation de son club à une course municipale.

La Commission informe que MESNIL LE ROI AS a une rencontre déjà prévue le 06/04.

La Commission dit match à jouer le 27/04/2025 sous réserve de la réception d'un justificatif.

D5B du 04/05/25

29770611 MESNIL LE ROI AS 32 / BREVAL LONGNES FC 32

Demande du club du MESNIL LE ROI pour jouer cette rencontre le 11/05/25 car ses 2 équipes vétérans jouent le même jour. Le club propose également l'inversion.

La Commission donne son accord pour jouer le 11/05.

U18

D2-B DU 09/02/25

28251742 ETANG ST NOM ES 21 / CELLOIS CS 22

Suite à l'arrêté municipal d'ETANG ST NOM ES, le club demande le report à une date ultérieure.

La Commission dit match à jouer à une date ultérieure et invite le club à trouver une solution de repli.

D2B du 09/03/25

28251747 CELLOIS CS 22 / FONTENAY FLEURY FC 22

Demande du club du CELLOIS CS pour décaler le coup d'envoi à 11h00 car ses U18 R3 jouent à 13h00.

L'horaire étant dérogoaire, la Commission donne son accord.

D2B du 30/03/25

28251755 CELLOIS CS 22 / CHESNAY 78 FC 21

Demande du club du CELLOIS CS pour décaler le coup d'envoi à 11h00 car ses U18 R3 jouent à 13h00.

L'horaire étant dérogoaire, la Commission donne son accord.

D3B du 16/02/25

29717509 VESINET SCI 21 / VILLEPREUX FC 21

Demande du club du VESINET SCI pour décaler cette rencontre au 23/03 en raison des vacances scolaires.

Refus de VILLEPREUX car un autre match est déjà programmé.

Nouvelle proposition pour le 06/04.

Accord de VILLEPREUX.

La Commission donne son accord.

U16

D1 du 09/02/25

28215472 MONTESSON US 21 / GUYANCOURT ES 21

Demande du club de MONTESSON US pour jouer cette rencontre à 12h00 afin de jouer sur le terrain synthétique.

La Commission est en attente de l'accord de GUYANCOURT avant Vendredi 07/02 à 12H.

D3A du 09/02/25

28253629 MUREAUX OFC 2 / TRIEL AC 1

Demande du club des MUREAUX OFC pour jouer cette rencontre à 11h15 afin de jouer sur le terrain synthétique.

La Commission dit match à jouer à 11H, horaire dérogoaire.

D3B du 09/02/25

28253715 VESINET SCI 21 / CLAYES SS/BOIS USM 21

Accord des 2 clubs pour reporter cette rencontre au 06/04/25 suite à l'arrêté de fermeture du terrain.

La Commission donne son accord.

D3-B DU 02/03/2025

28253705 SARTROUVILLE ES 22 / CROISSY US 21

Demande du club de SARTROUVILLE pour reporter cette rencontre au 06/04/25 afin de pouvoir supporter les joueurs de l'équipe 1 en Coupe des Yvelines.

Compte tenu du motif invoqué, la Commission ne peut donner son accord.

U15

D2A du 08/02/25

53110462 CS ROSNY FOOTBALL 1 / POISSY FC 2

Demande du club de CS ROSNY FOOTBALL pour jouer cette rencontre à 13h00 pour faciliter la fluidité des rencontres prévues ce jour.

La Commission est en attente l'accord de POISSY avant Vendredi 07/02 à 12H.

U14

D4C du 01/03/25

29561324 MAISONS LAFFITTE FC 22 / MESNIL LE ROI AS 21

Demande du club de MAISONS LAFFITTE pour inverser la rencontre, car un match de Coupe Yvelines est prévu au même moment.

La Commission ne peut inverser le match retour puisque l'aller a déjà eu lieu. De plus, votre créneau est libre à 16h donc il suffit d'y déplacer un des 2 matchs.

D3C du 24/05/25

28283744 CELLOIS CS 21 / VALLEE 78 FC 21

Demande du club du CELLOIS CS pour jouer cette rencontre le 22/03 en raison d'un événement municipal (arrêté fourni) à cette date.

La Commission ne peut accepter car ce match est le dernier, tous les matches doivent se jouer en même temps lors de la dernière journée. Vous devez donc trouver un terrain de repli.

D4-D du 01/03/25

29607032 VILLIERS/AUTEUIL 21 / BAILLY NOISY SFC 22

Le club de VILLIERS LE MAHIEU AS demande à ce que l'accord initial entre les 2 clubs pour jouer ce match le 10 mai soit accepté.

La Commission donne son accord.

FUTSAL

CY du 24/02/25

53152084 ANDRESY FUTSAL 1 / TRAPPES YVELINES 1

Le club d'ANDRESY nous signale que son gymnase ne sera pas disponible à cette date et propose 2 dates.

La Commission donne son accord pour le 20/03.

CY SEN F A 11

POULE UNIQUE DU 08/02/2025

53152175 MAURECOURT FC 1 / MANTOIS 78 FC 1

La match R2 étant prioritaire, la Commission dit match à jouer le Mercredi 12/02 à 20H à MAURECOURT.

POULE UNIQUE DU 08/02/2025

53152177 MUREAUX OFC LES 1 / VERSAILLES 78 FC 1

La match R3 étant prioritaire, la Commission dit match à jouer le Mercredi 12/02 à 20H à MAURECOURT.

POULE UNIQUE DU 08/02/2025

53152175 MAURECOURT FC 1 / MANTOIS 78 FC 1

La match R2 étant prioritaire, la Commission dit match à jouer le Mercredi 12/02 à 20H à MAURECOURT.

DEMANDES DE DÉROGATION ANNUELLE

500650 - VERSAILLES 78 FC

Le club souhaite faire les modifications suivantes :

- U15 D2 à 16h00 au stade SANS SOUCIS
- La Commission donne son accord.**

FEUILLE DE MATCH INFORMATISÉE

**ANNEXE 11 DU R.S DU D.Y.F
RUBRIQUE « PROCEDURE D'EXCEPTION »**

La FMI est obligatoire pour les compétitions à 11 du District des Yvelines de Football.

En tout état de cause, le motif de l'impossibilité d'utiliser la FMI sera examinée par la Commission d'Organisation des Compétitions du DYF, sur rapport de l'arbitre, et sera susceptible d'entraîner une sanction pouvant aller jusqu'à la perte du match par pénalité. (cf. Annexe 11 du R.S du D.Y.F, rubrique « Sanctions »).

L'Astreinte de la Ligue est réservée aux matches de Ligue et ne gère donc pas les problèmes de FMI des matches du District. La tablette doit être à l'heure et à la date du jour et disposer de la dernière version de l'application Feuille de Match Informatisée. Une connexion Wifi n'est pas nécessaire le jour du match, à condition d'avoir récupéré les données de la rencontre (Annexe 11).

La Commission rappelle qu'il est très difficile de réaliser une FMI sur un smartphone et préconise fortement l'utilisation d'une tablette (de dimension suffisante = 10.1).

Tous les courriers adressés à la Commission doivent être réalisés depuis l'adresse officielle du club.

L'APPLICATION FMI N'EST PLUS MISE À JOUR SUR LE STORE GOOGLE. IL FAUT DÉSORMAIS LA TÉLÉCHARGER DIRECTEMENT VIA UN LIEN APK.

► LIEN N°1 OU LIEN N°2

U18

D3-A DU 02/02/2025

29717258 CHAMBOURCY ASM 21 / ANDRESY F.C. 21

Pris note du rapport de CHAMBOURCY.

La Commission décide de ne pas sanctionner.

U15

U15-C DU 01/02/2025

53110683 MAISONS-LAFFITTE F.C 1 / BAILLY NOISY SFC 1

Pris note du rapport de MAISONS LAFFITTE et de l'arbitre officiel.

La Commission sanctionne l'équipe de BAILLY NOISY d'un avertissement et d'une amende de 30€.

CRITERIUM DU LUNDI

POULE A DU 27/01/2025

29695090 CHANTELOUP LES V. US 1 / ETANG ST NOM ES 1

Pris note du rapport de CHANTELOUP et de l'arbitre officiel.

La Commission décide de ne pas sanctionner.

D1-A DU 27/01/2025

29608763 TRAPPES YVELINES 1 / A.S. ANDRESY FUTSAL 1

Pris note du rapport de TRAPPES FUTSAL.

La Commission décide de ne pas sanctionner.

DEMANDE DE RAPPORTS

SENIORS

D5-A DU 19/01/2025

29535226 LIMAY ALJ 2 / ISSOU AS 1

Pris note du rapport de l'arbitre officiel et de POISSY.

RAPPEL : La Commission demande à LIMAY un rapport concernant la non utilisation de la FMI.

VETERANS

D3-A DU 19/01/2025

28248138 VILLENES ORG. 31 / MEULAN/JUZIERS/ASFG 31

RAPPEL : La Commission demande à VILLENES ORGEVAL un rapport détaillé concernant la non utilisation de la FMI.

U18

U18 D2-A DU 26/01/2025

28251641 AUBERGENVILLE F.C 21 / CARRIERES S/SEINE US 21

RAPPEL : La Commission demande à AUBERGENVILLE un rapport détaillé sur la non utilisation de la FMI.

U15

D2-B DU 25/01/2025

53110460 POISSY FC 2 / LIMAY ALJ 1

Pris note du rapport de l'arbitre.

RAPPEL : La Commission demande à LIMAY ALJ un rapport concernant la non utilisation de la FMI

CY U14

POULE UNIQUE DE 11/01/2025

30088665 RAMBOUILLET YVEL. 21 / VILLENES ORGEVAL 21

RAPPEL : La Commission demande à RAMBOUILLET un rapport concernant le non envoi de la FMI.

CRITERIUM DU LUNDI

POULE-A DU 27/01/2025

29695088 RC ARGENTEUIL 1 / MAUREPAS AS 1

Pris note du rapport d'ARGENTEUIL.

La Commission demande à ARGENTEUIL un rapport détaillé sur la non utilisation de la FMI.